

CYCLE DE FORMATIONS 2010 : L'ENTREPRISE FACE À LA CORRUPTION INTERNATIONALE

ETHIC
Intelligence

18 MARS 2010

**Intégrité des intermédiaires :
obligations et responsabilités**

**Corruption privée : enjeux juridiques
et mécanismes préventifs**

**Deux formations d'une demi-journée
consécutives ou à la carte**

Péniche du Cercle de la mer
Port de Suffren – 75007 Paris

Renseignements / inscriptions : 01 70 08 73 16 ou www.ethic-intelligence.fr

OBJECTIF

Après la loi du 30 juin 2000 transposant en droit interne la Convention anti-corruption de l'OCDE, la loi du 13 novembre 2007 met en conformité le dispositif français de lutte contre la corruption avec les Conventions pénal et civile du Conseil de l'Europe ainsi que celle des Nations unies contre la corruption.

Cette loi renforce considérablement les incriminations de corruption accomplies à l'étranger; deux de ses dispositions réaffirment la responsabilité pénale de l'entreprise à l'égard des intermédiaires et à l'égard du délit de corruption privé commis à l'étranger.

- La session du 18 mars au matin aura pour objet d'identifier clairement la responsabilité de l'entreprise à l'égard de l'intégrité des intermédiaires et d'étudier les moyens qu'elle est tenue de mettre en œuvre (*due diligence*) pour s'en assurer.
- La session du 18 mars après-midi permettra de comprendre et d'évaluer le risque de corruption privée, commis aussi bien en France qu'à l'étranger, et d'examiner les dispositifs de prévention existants.

Intervenants

- Philippe Montigny, Président

Ancien membre du cabinet du Secrétaire général de l'OCDE, Philippe a participé aux négociations ministérielles de la Convention Anti-corruption jusqu'en 1997. Depuis 1998, il conseille des dirigeants d'entreprise sur les questions de prévention de la corruption et de lutte contre l'extorsion. En 2002, il crée au Conseil français des Investisseurs en Afrique (CIAN) une Commission Anti-corruption dont il est président. Philippe Montigny est également Conseiller du Commerce extérieur de la France et auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale. Il est l'auteur du livre *L'Entreprise face à la corruption internationale* paru en 2006.

- Philippe Lesoing, Directeur Exécutif

Philippe a été senior consultant pour SGS dans le domaine de l'éthique et de la Responsabilité Sociale des Entreprises et responsable des achats Europe et Moyen-Orient pour la Compagnie Coca-Cola. Pour Accenture, il a dirigé des projets en *sourcing* stratégique et gestion de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'un centre de recherche et de développement à Londres sur le *e-procurement* et les enchères inversées. Il dispense par ailleurs des cours de stratégie à l'université d'Aix-en-Provence.

ETHIC Intelligence

ETHIC Intelligence France est une agence spécialisée qui intervient auprès des entreprises en matière de prévention de la corruption publique et privée. Organisme de formation agréé, ETHIC Intelligence organise également des sessions de formation intra entreprise.

Participants

Cette formation est destinée aux collaborateurs des entreprises industrielles, commerciales, financières ou de services ainsi qu'aux membres des associations professionnelles. Elle s'adresse tout particulièrement à ceux qui sont en charge :

- de la direction ou de l'administration générale ;
- du secrétariat général ;
- des affaires juridiques ;
- des finances, de l'audit, et du contrôle ;
- du développement commercial ;
- de l'éthique, de la déontologie ;
- du développement durable ;
- de la communication ;
- de la gestion des risques ;
- des ressources humaines.

DEUX DEMI-JOURNÉES CONSÉCUTIVES OU À LA CARTE

18 mars 2010 *matin* (8 h 30-14 h) **Intégrité des intermédiaires : obligations et responsabilités**

- Comprendre et évaluer le risque juridique lors de recours à des prestataires extérieurs de services (PES). Le cadre juridique renforcé par la loi du 13 novembre 2007. Les leçons de la jurisprudence.
- Élaborer une politique de gestion des intermédiaires. La justification du recours à des prestataires extérieurs de services (PES). La contractualisation des relations. La définition des modalités de rémunération. Le contrôle de l'intégrité. Audit et conformité : les obligations de l'entreprise.
- Due diligence et contrôle préalable des prestataires extérieurs de services (PES). Pourquoi ? Comment ? Par qui ?
- Exercice pratique : analyse et commentaire d'un dispositif-cadre ayant pour objet d'organiser les relations avec un intermédiaire.

18 mars 2010 *après-midi* (12 h 30-18 h) **Corruption privée : enjeux juridiques et mécanismes préventifs**

- Comprendre et évaluer le risque de corruption privée. Le cadre juridique national et international. Exemples de jurisprudence.
- Typologie de la corruption privée. Cartographie des risques. Audit de fraudes. Prévenir/gérer les conflits d'intérêts.
- Face à la corruption privée : quelle politique ? Quels outils ? Procédures. Déontologie et contrôle interne. Définir une politique d'intégrité.
- Exercice pratique : à partir d'un cas concret, comment définir une politique permettant de prévenir le risque de corruption privée.

P R O G R A M M E

L'ENTREPRISE FACE À LA CORRUPTION INTERNATIONALE

Intégrité des intermédiaires : obligations et responsabilités

Séssion du matin (18 mars)

- 08 h 30 : Accueil, café et croissants
- 09 h 00 : Début de la formation
- 10 h 30 : Pause café au salon du pont supérieur
- 11 h 00 : Suite et fin de la formation
- 12 h 30 : Déjeuner sur le pont supérieur
- 14 h 00 : Fin de la session

Corruption privée : enjeux juridiques et mécanismes préventifs

Séssion de l'après-midi (18 mars)

- 12 h 30 : Accueil, déjeuner sur le pont supérieur
- 14 h 30 : Début de la formation
- 16 h 00 : Pause café au salon du pont supérieur
- 16 h 30 : Suite et fin de la formation
- 18 h 00 : Cocktail

Péniche du Cercle de la mer Port de Suffren

- M° Bir-Hakeim ou Trocadéro
- RER C : Champs de Mars Tour Eiffel
- Parking privé du Cercle sur le port
(accès à l'angle du Quai Branly
et du Pont de Bir-Hakeim)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant

M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ GSM : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Informations pour facturation (si différentes)

M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Fax : _____

E-mail : _____

J'ai besoin d'une convention de formation permanente

Inscription

18 mars 2010 *matin* : **Intégrité des intermédiaires : obligations et responsabilités**

18 mars 2010 *après-midi* : **Corruption privée : enjeux juridiques et mécanismes préventifs**

Le prix indiqué comprend la participation à l'ensemble de la demi-journée (petit-déjeuner, pause-café et déjeuner compris) ainsi que l'ouvrage de Philippe Montigny *L'entreprise face à la corruption internationale*, remis à chaque participant.

Montant du règlement

Une session : 800 € HT (956,80 € TTC)

Deux sessions : 750 € HT par session
soit 1 500 € HT (1 794 € TTC)

Modalité du règlement

Chèque à l'ordre d'ETHIC Intelligence

Règlement par virement bancaire en précisant le nom du participant et celui de la société

Compte : ETHIC Intelligence France :

30003 03300 00026200091 07

Société Générale, 43, avenue Kléber, 75016 Paris

A _____ le _____

Nom du signataire : _____

Fonction : _____

Signature :



Conditions générales de vente

Pour une plus grande interactivité, le nombre de participants pour chaque session est limité. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée. Pour être prises en compte, les inscriptions doivent être accompagnées du règlement pour la ou les session(s) choisie(s). ETHIC Intelligence se réserve le droit de reporter, voire d'annuler, une session. Les frais d'inscription sont alors intégralement remboursés.

Conditions d'annulation

Les annulations à l'initiative d'un participant donnent lieu à remboursement si elles sont reçues, par écrit, au plus tard 15 jours avant la formation.

Au-delà de cette date, les annulations ne donneront pas lieu à remboursement. Les remplacements sont admis après communication des noms et coordonnées du nouveau participant.

Numéro d'agrément d'organisme de formation

1175 4175 475

< Bulletin à renvoyer à

ETHIC Intelligence France

10, rue Pergolèse

75016 Paris

Tél : 01 70 08 73 16

Fax : 01 53 81 01 78